



# AIDE-SOIGNANT(E) ENGAGER UN(E) APPRENTI(E)

**TESTEZ VOTRE FUTUR(E) APPRENTI(E) pour lui donner toutes les chances de réussir !**

En complément de la plaquette « **Comment embaucher un(e) apprenti(e)** », qui précise aussi les aspects financiers et notamment les aides auxquelles vous pouvez prétendre, le CERFAH et les Instituts de Formation d'aide-soignant(e) (IFAS) de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, vous informent sur les éléments favorisant **la qualité de votre recrutement et la réussite de la formation de votre apprenti(e)**.

Vous trouverez ci-après des éléments importants qui peuvent influencer vos décisions de recrutement.

**L'engagement d'un(e) apprenti(e) c'est un aussi un engagement pour l'avenir !**

Le CERFAH et les IFAS partenaires restent à votre disposition pour tout complément d'information qui vous serait nécessaire.



## CERFAH

N'hésitez pas à nous contacter  
**04 91 78 10 06**

### Référents CERFAH

Référent formation  
(Département 13-84) :  
**Mr INGHILLERI**  
06.25.99.20.38  
jf.inghilleri@cerfah.fr

Référent formation  
(Département 06) :  
**Mme LAUGIER**  
06.62.57.79.73  
conseiller5@cerfah.fr

Référent formation  
(Département 83-05-04) :  
**Mme DAUMAS**  
06.50.87.15.47  
l.daumas@cerfah.fr

### Les IFAS partenaires :

CH de Digne les Bains  
CH du CHICAS à Gap  
Fondation E. Seltzer  
CH de Cannes  
CH Sainte-Marie  
CH La Palmosa Menton  
CHU de Nice  
Croix-Rouge de Nice  
Greta de Nice  
CH de Martigues  
CH d'Aubagne  
Croix-Rouge Marseille  
Saint-Jacques  
La Blancarde  
APHM Houphouët Boigny  
GCSPA Aix en Provence  
GCSPA Pertuis  
GCSPA Salon de Provence  
IFPVPS Saint-Raphaël  
IFPVPS Draguignan  
IFPVPS La Garde  
Croix-Rouge Ollioules  
GIPES Avignon  
Greta de Carpentras

# AIDE-SOIGNANT(E)

## ENGAGER UN(E) APPRENTI(E)

La réglementation relative aux modalités d'admission des apprenti(e)s pour la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'aide-soignant(e) évolue pour les candidats à l'apprentissage avec un accès direct sans sélection possible.

(Cf. article 10 de l'Arrêté du 7 avril 2020 fixe les conditions d'admission en Institut de Formation d'Aide-Soignant(e)s - IFAS).

Par ailleurs, les connaissances et aptitudes attendues pour suivre la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant(e) ont été définies à travers les attendus et critères nationaux suivants :

Attendus	Critères
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal
Qualités humaines et capacités relationnelles	<b>Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit</b>
	<b>Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer</b>
	<b>Aptitude à collaborer et à travailler en équipe</b>
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	<b>Maîtrise du français et du langage écrit et oral</b>
	<b>Pratique des outils numériques</b>
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un <b>raisonnement logique</b> à partir de connaissances et de recherches fiables
	<b>Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure</b>
Capacités organisationnelles	Aptitudes <b>d'observation</b> , à <b>s'organiser</b> , à prioriser les activités, autonomie dans le travail

Compte tenu de ces évolutions importantes,

## NOUS VOUS ENCOURAGEONS À :

- ✓ Réaliser systématiquement un **entretien formalisé avec le (la) candidat(e) apprenti(e)** afin d'évaluer **ses motivations**, mais aussi **ses capacités au regard des attendus et des critères** pour suivre la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant(e).

**Un(e) apprenti(e) qui ne répond pas à ces attendus et à ces critères de manière importante, risque de ne pas pouvoir obtenir son Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant(e).**

- ✓ Evaluer le **projet professionnel de l'apprenti(e)** pour vérifier qu'il fait le choix de cette profession en portant un regard réaliste sur sa réalité quotidienne et en ayant un intérêt certain pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne.

**Nombre d'apprenti(e)s abandonnent leur formation, parce qu'ils (elles) ont idéalisé la profession ou parce qu'ils (elles) ont des attentes trop éloignées de la réalité professionnelle.**

**Nous mettons un outil à votre disposition, sous la forme d'un test, pour évaluer les capacités du futur apprenti à suivre la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant(e)**

Rendez-vous sur [www.cerfah.fr](http://www.cerfah.fr)